

Gerhard Schilling, membre du comité de «Médecins de famille Suisse»

## Les coulisses de MFE – rapport du comité



**Lors de la séance du 24 février 2011, le comité a discuté de la situation actuelle du débat au Parlement sur le modèle de soins intégrés et de la stratégie à adopter en rapport avec divers projets tarifaires en cours. Il a également attribué le mandat de négociations et de mise en œuvre correspondant à la deuxième phase de planification de l'Institut pour l'informatique en cabinet (Institut für Praxisinformatik IPI). Il a traité un autre sujet important: les déroulements et les processus internes. Il a adopté une prise de position sur les évaluations d'aptitude des seniors à la conduite automobile, dans laquelle il a pris une décision de principe quant aux exigences à imposer aux certificats spéciaux et quant à la manière d'en limiter le trop grand nombre. Mais le sujet principal des discussions concernait le nouveau concept de communication. Le comité a examiné et approuvé environ 20 demandes provenant de sa commission consultative «communication».**

Les comptes-rendus des différents domaines forment un sujet important et central de l'ordre du jour de chaque séance. Chaque responsable de domaine informe l'ensemble du comité sur les travaux en cours et sur les décisions à prendre au sein de son domaine de compétences. Tout le comité est ainsi en permanence au courant des travaux et il est à même de prendre les décisions importantes, tout en laissant une certaine autonomie (nécessaire) aux différents domaines. Chaque membre du comité présente un rapport sur les événements, discussions, séances et négociations auxquels il a participé. Ainsi le comité a-t-il eu l'occasion d'entendre par exemple une présentation sommaire de l'exposé d'une conférencière canadienne sur les modèles de soins canadiens, donné lors d'une réunion de la Conférence des Directeurs cantonaux de la Santé CDS, il a également appris avec satisfaction que la conférence donnée par Médecins de famille Suisse lors du séminaire sur la santé organisé par un groupe parlementaire avait abouti à six motions parlementaires en faveur de la médecine de famille.

### Soins intégrés, tarifs

Ces jours-ci, nous assistons au Parlement à une controverse entre le Conseil national et le Conseil des États au sujet du montant de la quote-part différenciée et la participation aux coûts demandés aux patients dans le modèle des soins intégrés. Le comité a confirmé sa position, qui est de maintenir les exigences centrales d'amélioration de la compensation des risques, l'obligation d'une base contractuelle pour les modèles de soins intégrés et la séparation des pouvoirs entre assureurs et prestataires. Cette position de MFE a été rappelée aux parlementaires dans la dernière édition de notre bulletin de nouvelles «actu» en début de session de printemps.

Le comité a en outre discuté des chances respectives et de la stratégie à adopter en ce qui concerne les divers travaux en cours en matière tarifaire (Tarvision, monitoring de laboratoire, propharmacie, contre-projet direct à l'initiative «Oui à la médecine de famille», rapport du contrôle fédéral des finances sur TARMED, et les motions annoncées).

### La cybersanté et l'institut pour l'informatique en cabinet

Le comité a chargé l'équipe du domaine «Informatics – eHealth» de s'atteler à la deuxième phase de préparation de la création de l'IPI, il a posé les jalons des négociations en cours avec la FMH et a attribué le mandat correspondant. Un sondage en ligne a montré qu'en ce qui concerne les prestations de services d'un institut d'informatique de cabinet médical, les besoins de la base étaient considérables. Lors de la session parlementaire de printemps, une motion sera déposée en vue du soutien de l'IPI par la Confédération.

### Processus internes

Les processus internes et leur optimisation, ainsi que la collaboration avec les délégués et les sociétés cantonales ont fait l'objet d'importantes discussions. Le comité a recherché des solutions pour maîtriser l'afflux de courriel (plus de 10000 e-mails par année) et pour stocker les innombrables documents dans un domaine accessible à un groupe fermé d'utilisateurs.

### Prise de position sur les évaluations d'aptitude des seniors à la conduite automobile

Le comité a discuté et approuvé la prise de position élaborée par un groupe de travail (voir également en page 105). Sur la base de cet exemple, le comité s'est préoccupé plus fondamentalement de la tendance croissante à exiger des cours et des certificats pour de nombreuses tâches dévolues à la médecine de famille. Il a pris une décision porteuse d'avenir en exigeant que les formations continues de ce type soient soumises à une évaluation et que les certificats éventuels respectent les conditions strictes de l'ASSM.

### Concept de communication, site internet

Beat von Burg, notre conceiller en communication, a élaboré une analyse et un nouveau concept de communication sur mandat du comité. Une commission consultative a réuni les nombreuses propositions par ordre de priorité et présenté une demande de réalisation pour une vingtaine d'entre elles. Le comité prend très au sérieux la qualité de la communication vers l'intérieur et vers l'extérieur. Après une intense discussion et tout en respectant les limites des possibilités financières, il a décidé d'accorder la plus haute priorité aux deux plateformes d'information que sont PrimaryCare et le site internet. Ce dernier doit être amélioré aussi vite que possible par un réaménagement complet impliquant une claire distinction des groupes cibles. Le comité a attribué un mandat dans ce sens-là et pris d'autres mesures encore.

Afin d'améliorer l'implication et l'information des délégués et des sociétés cantonales, il faudra à l'avenir leur faciliter la tâche et leur distribuer de nombreuses informations directement par courriel. Le comité a par conséquent élargi le cahier des charges du conseiller en communication / consultant en relations publiques pour l'adapter aux besoins réels.

Correspondance:

Dr Gerhard Schilling, Membre du comité «Médecins de famille Suisse»  
Chlini Schanz 42  
8260 Stein am Rhein  
gerhard.schilling@hin.ch